



ORGANISER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections du CSE sont toujours un enjeu important pour les entreprises et les organisations syndicales. Elles peuvent entraîner des situations de conflit. Aussi, il est indispensable de maîtriser les règles applicables pour éviter les risques d'annulation et apaiser les tensions.

OBJECTIFS :

1

Connaître toutes les étapes à suivre pour des élections réussies.

PUBLIC :

Responsables et collaborateurs des services RH, et administration du personnel.

PROGRAMME :

Le cadre des élections :

- Seuils requis et décompte des effectifs,
- Cadre de la mise en place et nombre de représentants à élire,
- Durée des mandats et règles de suppléance.

Négocier le protocole d'accord préélectoral :

- Le calendrier électoral,
- Les organisations syndicales habilitées à négocier,
- Conditions de validité de l'accord.

Déroulement matériel des élections jusqu'à la proclamation des résultats :

- Conditions d'électorat et d'éligibilité,
- Listes électorales et présentation des candidats,
- Organisation matérielle des élections.

Contentieux des élections.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.



DURÉE
1 jour
(7 heures)



PRÉREQUIS
Connaissances de base en droit du travail



TARIF
Consulter notre calendrier

CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR